

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2453

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 000 euros à l'Association Club de Saint Rambert, sise 17 grande rue de Saint Rambert à Lyon 9e

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 OCTOBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 OCTOBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 OCTOBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), Mme BESSON (pouvoir à M. CLAISSE), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. BRAILLARD, M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme SANGOUARD (pouvoir à M. HAVARD), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2016/2453 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION CLUB DE SAINT RAMBERT, SISE 17 GRANDE RUE DE SAINT RAMBERT A LYON 9E (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 septembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l'animation des territoires et par conséquent des quartiers. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles la découverte et l'ouverture sur le monde extérieur.

Association loi de 1901 fondée en 1970, le Club de Saint Rambert, situé 17 grande rue de Saint Rambert a pour but de créer, dans les quartiers de Saint Rambert et de Vaise, une animation et une solidarité entre les différentes générations dans les domaines du loisir, de l'éducation physique et de l'activité culturelle. L'activité de l'association se traduit par des cours, des conférences, des voyages, des sorties et des animations.

L'Association concourt à l'intérêt général local par l'organisation :

- d'animations culturelles à destination des adultes et des seniors de Saint Rambert ;
- de spectacles avec les résidences de personnes âgées (EHPA et Ehpad ...) ;
- de sorties culturelles dans la Métropole.

Pour rappel, il a déjà été alloué 1 500 euros de subvention cette année au bénéfice de cette association.

Afin de compléter le soutien porté au Club de Saint Rambert, je vous propose de lui allouer une subvention complémentaire de 1 000 euros au titre de son fonctionnement général.

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention complémentaire de 1 000 € est allouée à l'Association Club Saint Rambert pour son fonctionnement général.

2. La dépense en résultant, soit 1 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41936 – nature 6574 – fonction 025.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY